PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2316, Avenue Palmer.

SUCCESSIONS DE LAWRENCE WILLIAMS ET MARY WILLIAMS, NÉE BEAUFORT.

No 57,927—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI, 7 FEVRIER 1899, A MIDI.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS, No 840, RUE COMMUNE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 20 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, (maintenant avenue Palmer) les rues Edmond, Victor, (maintenant Magnolia) et Léonce, (maintenant Clara) désigné comme ilet No 11 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 22 mai 1867; le dit lot est désigné par le No 17, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer), sur 110 pieds de profondeur et comme largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, à 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

7 janv—7 15 22 29—fév 5 7

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE en partage

De Cottages Productifs, Simples et Doubles dans le Sixième District.

Succession de Mme Elizabeth Zimmermann.

No 56,551—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, le 7 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 22 décembre 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Elizabeth Zimmermann, née Zeller, No 56,551 du dossier de ladite Cour, la suivante décrite propriété foncière, à savoir—

Nos 4845, 4847, 4849, 4851, 4853 ET 4855 RUE TCHOUPITOULAS.

1. La rangée de cottages doubles productifs ci-dessus désignés, contenant chacun galeries de devant, 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté, etc., plus compétemment décrite comme suit, à savoir:

Trois (3) certains lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 121, borné par les rues Tchoupitoulas, Upperline, Jersey et Lyon, désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan dressé par B. Buisson, daté le 1er février 1848 et déposé dans le bureau du recorder de Jefferson; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 2 fermant partie du lot No 1 d'après le plan original d'Ouest Bouligny; le tout en mesure américaine.

Nos 615 ET 617 RUE LYON.

2. Le désirable cottage double Nos 615 et 617 rue Lyon; retiré, et contenant galeries de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 141, borné par les rues Lyon, Laurel, Bordeaux et Annonciation, désignée comme lot E, mesurant 40 pieds de face à la rue Lyon, commençant à une distance de 110 pieds de l'encoignure des rues Lyon et Laurel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

No 618 RUE LYON.

3. Le désirable cottage, résidence élevé No 618 rue Lyon, retiré de la rue et en dehors des lignes du lot contenant galeries de devant et dans le fond, 7 chambres, vestibule, hangars, 2 citernes, cour sur le devant, sur le côté et dans le fond, etc; décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Sixième District dans l'ilet No 140 sur le nouveau plan fait par H. E. Brown voyer, compris entre les rues Lyon, Upperline, Laurel et Jersey; le dit lot est désigné comme lot No 11 sur le plan fait par Louis Surgi voyer, en date du 27 avril 1841, et déposé en l'étude de F. Lacoste, notaire; mesurant en mesure anglaise 50 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

No 620, RUE LYON.

4. L'éligible cottage simple No 620, rue Lyon, contenant 4 chambres, hangar, citerne, cour, etc. Lot 27x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos 622 et 624, RUE LYON.

5. Le cottage double désirable, Nos 622 et 624, rue Lyon, contenant 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cour dans le fond. Lots 35x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos. 4852, 4854, 4856 et 4858 RUE LAUREL.

6 Les deux cottages doubles productifs, Nos 4852 et 4854 et ces 4856 et 4858 rue Laurel, chacun contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées sur le côté et cours au fond. Lot 60x100 plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse pour dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites sont plus particulièrement décrites dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 140 sur le plan, par Henry C Brown, voyer, compris entre les rues Lyon Laurel, Jersey et Upperline, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, mesurant en mesure anglaise, 100 pieds de face sur la rue Lyon par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Laurel; laquelle dite portion de terre est composée des lots Nos 1, 12, et la moitié du lot No 2, moins la portion qui forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, et mesurant en mesure anglaise, 36 pieds 11 pouces de face à la rue Lyon, la même largeur dans le fond par 89 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Laurel, et la même profondeur de 89 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Jersey.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devant déposer 10 pour cent comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant B. T. Walshe jr. Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

6 jan—6 15 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ou réserve.

LOT DU CINQUIEME DISTRICT.

En un crédit de 12 mois.

Michael Rooney vs Ses Créanciers.

No 53,863.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, daté et signé le 13 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le côté inférieur du Troisième District dans cette ville, dans le morceau de terre contigu et comprenant le Canal Verret et désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 2, lequel est borné par les rues Henden, Alix, Washington et Peters, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 mars 1858, et annexé à un acte de partage de certaine propriété, passé pardevant James Graham, notaire, le 5 juin 1858. Ledit lot mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7 de 130 pieds 8 pouces et 3 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 9 de 130 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Pour le prix entier d'achat un crédit de douze mois, et l'acquéreur devant exécuter son bond là-dessus d'après la loi. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 jan—15 22 29—fév 5 12 19 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St-Thomas, entre les rues Pleasant et Toledano.

Mardi, le 31 Janvier 1899.

Succession de Mme Anna Maria Zeller—No 57,334 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—A la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 22 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, désigné par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton, 34 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 et 25 pieds 2 pouces et 3 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, dépendance et citerne, et sont connus par les numéros municipaux 3252 et 3254 rue Fulton (maintenant rue St Thomas).

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la proportion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans ou un an en billets à l'option des acquéreurs devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès; la propriété devant être conservée assurée et la police transférée: 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire.

3 déc—31—janv 1 8 15 22 29 à date

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE DOUBLE.

826 et 828, rue Troisième.

Résidence à Deux Etages.

824 rue Troisième.

UN LOT VACANT.

Rue Troisième, près Constance.

EPICERIE

Encoignure Gaiennie et Magasins

Dans l'Affaire de

W. H. Wolverton et als vs Robert Stevenson et als.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899 à midi à la Bourse d'Encan, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 57,573, rendu le 31 décembre 1898 et signé le 3 janvier 1899 dans l'affaire de W. H Wolverton et als vs Robert Stevensen et als il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 19, 20 et 21, lesquels se touchent et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième par une profondeur de 102 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 826 et 828 rue Troisième, et une résidence à deux étages, No 824 rue Troisième.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Dauphine, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 9 et 27 mesurant 27 pieds de face sur la rue Magasins et face sur la rue Troisième et entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.

14 jan—14 15 22 29—fév 5 12 13 14 15 16

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James S. Richardson

VERSUS

Héritiers de E. Richardson et Al.

No 58,140—Cour Civile de District, Division C

En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée, Moi, J. L. Onorato, Encanteur, procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI, 28 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, à la plus haute enchère—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, Dorgenois et Canal désigné par le numéro 1 sur un plan de Edgar Pillié voyer, en date du 23 décembre 1898, contenant ensemble ledit plan ledit lot mesure; commençant à une distance de 118' 9" 3''' de la rue Broad 47' 11" 3''' sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur une ligne séparant le dit lot du lot No 2, ensuite 46' 5''' sur une ligne oblique courant vers l'avenue Cleveland, ensuite 30' 5' 6''' sur une ligne parallèle à l'avenue Cleveland et courant vers la rue Broad et ensuite 90' 6' sur une ligne parallèle à la rue Broad et courant vers le point de départ sur l'avenue Cleveland.

2° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au lot ci-dessus désigné par le No 2 sur le dit plan et mesurant 32' 5" 2''' sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur la ligne le séparant du lot No 1, ensuite 28' 2" sur une ligne perpendiculaire courant vers la rue du Canal; ensuite 22' de largeur dans le fond et 159' 10" 3''' de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au susdit, désigné par le No 3 sur le dit plan et mesurant 34' 4" sur l'avenue Cleveland, 150' 10" 3''' de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 34' 4" de largeur dans le fond et 159' 10" 3''' de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Banks, désigné par les Nos 18, 19 et 20 sur un plan fait par Edgar Pillié, voyer, le 23 décembre 1898, lesquels dits lots mesurent chacun 30' sur la rue Palmyre par 165' 2" 4''' de profondeur entre lignes parallèles.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour les billets portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, comprenant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumera en outre et au-dessus de son enchère les taxes de l'année 1899; 10 0/0 de dépôt devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, Esq., notaire.

Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
826 Rue Commune.

24 jan—24 25 29 30—fév 5 6 12 13 19 20 26 27 28+

Succession de M. et Mme Frank M. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 58,286—Division E.—Attendu que Preston F Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus M. et Mme Frank M. Hall, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

24 jan 24 28—fév 2

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als.

No 58,214 Cour civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, 2 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, par W C.H. Robinson, encanteur. Bureau, 812 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour civile de District, Paroisse d'Orléans dans l'affaire No 58,214, succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als, ledit ordre étant adressé à moi, rendu le 20 janvier 1899 et signé le 26 janvier 1899, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété décrite ci dessous à savoir:

Une portion de terre située dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, le Lee Circle l'avenue Howard et les rue: Carondelet et Calliope, laquelle dite portion de terre s'étend sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle, et a les dimensions suivantes: 266 pieds 10 pouces 4 lignes sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle; de là 95 pieds 11 pouces 4 lignes sur le Lee Circle, ensuite 111 pieds 1 pouce 0 ligne sur une ligne courant au Lee Circle vers l'encoignure des rues Calliope et Carondelet; de là 9 pieds 5 pouces et 2 lignes sur une ligne courant vers l'encoignure de l'avenue Howard ou Delord et de la rue Carondelet, de là 34 pieds 6 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Carondelet, de là 134 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Calliope, ensuite 34 pieds 1 pouce 4 lignes sur une ligne courant vers l'avenue St Charles, ensuite 101 pieds 8 pouces 2 lignes sur une ligne courant à la rue Calliope, ensuite 172 pieds 10 pouces 4 lignes sur la rue Calliope à l'encoignure de l'avenue St Charles. Le tout plus ou moins, d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions—Le quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente, et garantis par hypothèque et liens de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur

Omer Villeré, Branch K. Miller et C. G. Gill, avocats.

28 janv—28 29 — fev 5 12 19 26 27 28 —mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E — No 57,930. Succession de James S. Richardson. **Jeudi, 16 février 1899**, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Henson — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et 28 pieds sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.

14 jan—14 15 22 29—fév 5 12 19 23

Solomon Haas vs un Cheval Brun, appartenant à quelque personne inconnue, No 32,116 du Dossier de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ATTENDU QUE LE PLAIGNANT RÉclame cinquante-six 50/100 dollars, avec lice et privilège sur certain cheval brun, lequel a été amené, le 17 octobre dernier, à son écurie, No 424 rue Bourbon, par une personne inconnue, pour y être nourri et abrité.

Avis public est maintenant ici donné à toutes personnes intéressées dans cette affaire d'avoir à se présenter en cour durant quinze jours pour répondre à la pétition du plaignant conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1899.

LÉON MARTINY,
Constable, Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

26 jan—26—fév 1 8

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

COIN

QUARTIER et PETERS, édifiée en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par "JIM'S SALOON," les étages supérieurs ayant 9 chambres. En face de L'HOTEL DE LA MONNAIE et du Ferry du Troisième District, près du Marché Français et du dépôt du chemin de fer SOUTHERN PACIFIC. Comme placement d'argent il n'y a rien de supérieure. Loué à bail jusqu'au 30 juin 1902 à raison de $540 par an, payable $45 par mois.

COIN

DAUPHINE et PORT. Elégante bâtisse à un étage avec attic, à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 2701 et 2703 rue DAUPHINE, le No 2703 loué à $10 par mois, le coin occupé par les vendeurs.

Nos 3319, 3321, 3323, 3325,

Rue REMPARTS, deux maisons à deux corps de logis chaque, loué chaque $16 par mois.

COTTAGE

Attenant à l'arrière des propriétés ci-dessus. Loué $5 par mois.

Succession de Henry Bittern.

No 5,391—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 1er Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 13 janvier 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain ilet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson (anciennement Breslau), Freret (anciennement Claiborne) Octavia et Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 ferme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Lot No 12 ferme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépot comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant B. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 22 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Piron et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 834 rue Carondelet, Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 23 décembre 1898 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 688 et borné par les rues Hancock et Tupelo, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Hancock et Tupelo et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

2. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 687 et borné par les rues Tupelo, Gordon, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Tupelo et Gordon et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

3. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 686 et borné par les rues Jordan, Benton, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Gordon et Benton et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

4. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 683 et borné par les rues Benton, Adams, (maintenant Alabo) Robertson et Claiborne et mesurant 213 pieds de face sur chacune des rues Benton et Alabo, 65 pieds sur la rue Claiborne et 40 pieds sur la rue Robertson.

Conditions comptant — L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public.

22 jan—22 29 — fév 5 12 19 23

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (3) trois de l'ilet No (18) dix-huit lequel est borné par les rues Peniston, Perrier, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie duquel est annexée à un acte passé dans l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.
806, rue Perdido.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRAND COFFRE-FORT,

Construit Particulièrement pour les Affaires de PRÊTEUR SUR GAGES, Vitrines, Meubles de Bureaux, Etagères Vitrées.

Antonin Anglade et als vs William Anglade.

No 57,140 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mardi, 31 Janvier 1899,

à 11 heures A M., il sera vendu à l'enchère publique, à l'encoignure Bourbon et Conti, en vertu d'un jugement rendu et signé le 15 décembre 1898 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions - Comptant, au moment de l'adjudication.

19 jan—19 25 29 31

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912, rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession du Dr John B. Vandergriff.

Nos 57,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue Commune,

Mercredi 8 février 1899 A MIDI.

Il sera vendu à l'enchère publique à la salle de Vente du New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, par ordre de la dite Cour dans l'affaire ci-dessous datée le 2 janvier 1899—

UN LOT DE TERRE

avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues

Esplanade, Robertson, Villeré et Kerlerec,

mesurant 27 pieds 9 pouces, mesure française, face à la rue **Robertson**, sur 120 pieds de profondeur.

Termes.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt de leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur d'assumer les taxes de 1899, en sus de son enchère et de déposer dix pour cent avec l'encanteur. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P. aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—fev 5 8

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un ilet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56 231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain ilet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson (anciennement Breslau), Freret (anciennement Claiborne) Octavia et Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 ferme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Lot No 12 ferme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépot comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant B. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette résidence en briques à trois étages, solide et bien construite

Connue comme le nouveau numéro municipal 126, rue Sud Remparts dans l'ilet borné par la Place Université ou (rue Dryades), les rues Caualet Avenue Tulane ou (rue Commune); l'imposante, attrayante et substantielle, et dans une localité désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession du Dr Marie Eugène Berjot.

No 57,948—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 allée Commerciale — Il sera vendu le JEUDI, 9 février 1899 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville,